

RAPPORT

*de la commission d'environnement et  
d'urbanisme*

au

CONSEIL GÉNÉRAL

Concernant

**Les amendements**

**BUDGET 2019**

Document de travail à l'usage du Conseil général

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères générales et Messieurs les Conseillers généraux

La Commission d'Environnement et d'Urbanisme a été chargée de l'examen des amendements déposés.

La Commission s'est réunie à 1 reprise pour l'analyse des 15 amendements qui lui ont été soumis.

## **I ENTREE EN MATIERE ET VOTE D'ENTREE EN MATIERE**

La Commission a pris connaissances des amendements.

La Commission a accepté l'entrée en matière à l'unanimité des 9 membres présents.

Document de travail à l'usage du Conseil général



## II EXAMEN DES AMENDEMENTS

### 2. Economie & Tourisme

Comptes	Numéro rubrique	Titre / sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Recevable	Remarques et vote de la commission
Inv.	266.50	Aéroport	1'200'000	1'100'000	- 100'000	<p>L'avenir de l'aéroport est loin d'être garanti, preuve en est la suppression des vols organisés par « Air Glacier » facilitant les vacances des Valaisans hors de Suisse. De plus, la compagnie Powdair a abandonné récemment son projet de vols au départ et à destination de notre ville. Il faut se rendre à l'évidence : notre bassin de clientèle n'intéresse pas les compagnies charters et ne permet pas la mise en place de vols de ligne. En dehors de vols de plaisance et de l'arrivée de jets privés, il va être difficile de développer d'autres activités à partir de notre aéroport.</p> <p>Avant de trouver une solution pour sortir de cette impasse et en attendant l'arrivée d'investisseurs privés, nous proposons de réduire autant que possible les investissements destinés à cette infrastructure en renonçant provisoirement à l'amélioration du parking de longue durée.</p>	Les Verts	OUI	<p>Les 2 questions sont pertinentes pour la CEU.</p> <p>La mise en attente du parking longue durée peut être entendue et pour la CEU cela semble effectivement ne pas être une priorité.</p> <p>Dés lors la CEU propose d'accepter cet amendement par 7 voix pour et 2 voix contre et une abstention.</p>

Inv.	266.50	Aéroport	1'200'00 0	1'100'00 0	- 100'000	<p>L'avenir de l'aéroport est loin d'être garanti, preuve en est la suppression des vols organisés par « Air Glacier » facilitant les vacances des Valaisans hors de Suisse. De plus, la compagnie Powdair a abandonné récemment son projet de vols au départ et à destination de notre ville. Il faut se rendre à l'évidence : notre bassin de clientèle n'intéresse pas les compagnies charters et ne permet pas la mise en place de vols de ligne. En dehors de vols de plaisance et de l'arrivée de jets privés, il va être difficile de développer d'autres activités à partir de notre aéroport.</p> <p>Avant de trouver une solution pour sortir de cette impasse et en attendant l'arrivée d'investisseurs privés, nous proposons de réduire autant que possible les investissements destinés à cette infrastructure en renonçant provisoirement à l'amélioration de l'aménagement du secteur Nord.</p>	Les Verts	OUI	<p>En fonction du choix du premier amendement (acceptation) concernant cet rubrique (un seul amendement acceptable possible, dommage !), la CEU propose par défaut de refuser cet amendement.</p> <p>Dés lors la CEU propose de refuser cet amendement par 4 voix contre et 3 voix pour et 3 abstentions.</p>
------	--------	----------	---------------	---------------	-----------	---	-----------	-----	---

### 3. Education & Culture

Comptes	Numéro rubrique	Titre / sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Recevable	Remarques et vote de la commission
Inv.	308.50	Bâtiments scolaires investis. propres	2'050'00 0	2'150'00 0	+ 100'000	Des travaux de rénovation sont planifiés dans la plupart des centres scolaires sédunois. Un de ces centres ne figure plus depuis quelque temps à la rubrique <b>308.50 Bâtiments scolaires investissements propres</b> . Il s'agit de l'école des Collines. Même si ce bâtiment va être à l'avenir destiné à d'autres fonctions, il est important d'ici là de s'assurer que les élèves qui le fréquentent soient suffisamment protégés contre les risques sismiques et d'incendie. C'est la raison pour laquelle nous proposons d'amender cette rubrique de la somme de 100'000 frs.	Les Verts	OUI	<p>Selon le service, visité par la CEU l'année dernière, le budget est établi selon un planning clair des rénovations et selon la disponibilité des vacances. La CEU fait confiance au service et à l'établissement du budget dans le domaine.</p> <p>Dés lors la CEU propose de refuser cet amendement par 6 voix contre et 2 voix pour et 2 abstentions.</p>
Inv.	308.50	Bâtiments scolaires investis. propres	2'050'00 0	2'150'00 0	+ 100'000	Nous demandons d'augmenter cette rubrique afin d'avoir un montant supplémentaire pour avancer dans les <b>misés en conformité aux normes sismiques et de feu des bâtiments scolaires</b> . Lors de l'analyse du budget il a été constaté que certains bâtiments scolaires n'étaient pas aux normes, dû notamment au fait que ces mises aux normes se faisaient en fonction du budget. Ce montant a déjà été réduit de 300'000 par rapport au Budget 2018, qui était de 2'350'000 CHF. Il nous paraît important d'augmenter ce budget afin d'avancer dans ces travaux qui sont impératifs pour la sécurité des élèves.	AdG	OUI	<p>Idem</p> <p>Dés lors la CEU propose de refuser cet amendement par 6 voix contre et 2 voix pour et 2 abstentions.</p>

## 6. Travaux publics & Environnement

Comptes	Numéro rubrique	Titre / sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Recevable	Remarques et vote de la commission
Fonct.	601.314	Entretien du réseau routier	1'500'000	1'900'000	+ 400'000	<p>Le territoire communal s'est bien agrandi depuis la fusion avec Salins puis les Agettes. Dans ces endroits particulièrement exposés et ailleurs sur la commune, l'état des routes laisse à désirer, notamment suite aux rigueurs de l'hiver dernier. Par ailleurs, cette rubrique est souvent concernée par des demandes de crédits supplémentaires.</p> <p>Le groupe PDC propose dès lors d'augmenter de CHF 400'000 le montant au budget en demandant au chef de service concerné de garder un certain montant pour d'éventuels imprévus. Des routes en bon état ne sont pas uniquement une question de confort pour les automobilistes, mais également un gage de sécurité et plus particulièrement pour les deux roues et les cyclistes. Enfin, mieux entretenir le réseau aujourd'hui permettra d'éviter des réparations trop importantes à l'avenir.</p>	PDC	OUI	<p>Si le budget ne semble pas adéquat, le service devrait demander et justifier un montant supplémentaire l'année prochaine.</p> <p>La CEU s'interroge sur cette planification financière et les montants mis au budget.</p> <p>Voir aussi conclusion du rapport CEU sur le budget 2019.</p> <p>La CEU ne peut se déterminer sur cet amendement car parité du vote :</p> <p>5 voix contre et 5 voix pour.</p>

Inv.	601.50	Voirie Investis. propres	3'400'00 0	3'450'00 0	+ 50'000	Les bandes cyclables constituent un premier pas en vue de l'instauration de la mobilité douce dans notre ville. Cependant, elles ne conviennent pas à l'ensemble des usagers du vélo (personnes peu à l'aise dans le trafic routier, jeunes enfants, par exemple...). Pour cette population, il semble que les pistes cyclables constituent une solution plus adéquate. Les usagers précités s'y sentent plus en sécurité. Par conséquent, nous demandons que le montant amendé soit destiné à une étude concernant la possibilité et la faisabilité de réaliser une première véritable piste cyclable dans notre ville en vue d'inciter un maximum de personnes à utiliser le vélo lors de leurs déplacements.	Les Verts	OUI	La CEU a débattu sur les pistes cyclables à Sion, leur rôle, leur lieu et du montant proposé par l'amendement.  Dés lors la CEU propose d'accepter cet amendement par 5 voix pour et 3 voix contre et 2 abstentions.
Inv.	601.50	Voirie Investis. propres	3'400'00 0	3'200'00 0	- 200'000	À la suite de la votation du 23 septembre 2018 sur l'arrêté fédérale au sujet des pistes cyclables et les chemins pédestres acceptée par le peuple :  Avec l'amendement constitutionnel, la Confédération aurait donc la responsabilité d'établir les mêmes principes pour les pistes cyclables que pour les randonnées pédestres et des sentiers pédestres. Par conséquent, un nouveau transfert de compétences des communes et des cantons vers la Confédération est en cours.  Jusqu'à présent, ces tâches ont été assumées par les communes et les cantons.  Ce que les initiants demandent est clair. Ils veulent plus de voies cyclables financées par la Confédération ou par le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération	UDC	OUI	La CEU rappelle le contenu la votation (rôle des cantons et des communes dans le domaine)  Dés lors la CEU propose de refuser cet amendement par 6 voix contre et 2 voix pour et 2 abstentions.

Inv	601.50	Voirie Investis. propres	3'400'00 0	3'200'00 0	-200'000	Suppression des frais d'études (agglô) De nombreuses démarches ont été entreprises auprès de la Confédération, de nombreux frais d'études consentis. Pourtant les résultats sont peu nombreux. Les réalisations prévues ici concernent le premier packs de mesures, la deuxième étape de réalisation n'a pas débuté et nous lançons d'ores et déjà les frais d'études pour un xème pack de mesure sans recul sur la pertinence et l'efficacité des premières démarches.	UDC	OUI	L'Agglo est essentiel pour la ville et encore plus la régionalisation.  Dés lors la CEU propose de refuser cet amendement par 10 voix contre et 0 voix pour et 0 abstention.
Inv.	610.50	Places de parc Investis. propres	1'500'00 0	1'300'00 0	- 200'000	Le parking des Roches Brunes va bientôt être inauguré. Un nouveau parking est en construction par la Fondation St-Joseph au nord de la ville. Le projet d'agrandissement du parking de la Planta sera à l'étude en 2019. Le projet cours de Gare prévoit de nombreuses places de parc. Des discussions sont en cours pour trouver des solutions afin de mutualiser des places de parc de certains grands parkings commerciaux. Enfin, la construction de deux nouveaux parkings d'échange est prévue au Ronquoz et à Chandoline. Ainsi, le groupe PDC estime qu'une étude de 200'000 francs pour un futur parking au sud de la gare est prématuré. Et si le parking projeté est lié au projet de la future télécabine, notre groupe attend que la commune obtienne le financement de ce projet (cf. amendement de la rubrique 856.58).  Nous tenons également à préciser que les parcages en zone industrielle (Étavis – Urfer) sont plus souvent le fait de gens qui ne veulent pas payer que par manque de places de parc.	PDC	OUI	La CEU se pose la question de l'utilité (taille et localisation) de 3 nouveaux parkings dans le secteur « sud de Gare » (Chandoline, Ronquoz + le silo)  Dés lors la CEU propose d'accepter cet amendement par 6 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.

## 7. Bâtiments & Constructions

Comptes	Numéro rubrique	Titre / sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Recevable	Remarques et vote de la commission
Inv.	701.50	Bâtiments communaux Invest. propres	3'470'000	3'520'000	+ 50'000	<p>Etude pour un musée archéologique ou pour un pavillon d'exposition temporaire.</p> <p>Nous proposons d'augmenter cette rubrique afin de faire une première étude pour la mise en valeur des vestiges archéologiques néolithiques de notre ville. Suite aux nouvelles découvertes faites à Don Bosco et devant la Médiathèque, nous sommes convaincus que Sion doit prendre l'initiative et inciter le canton à planifier une mise en valeur de ce patrimoine unique, et de le faire à Sion.</p>	AdG	OUI	<p>Attention, le rôle de la commune concernant l'archéologie est très limité car dépendant exclusivement du Canton. Par contre, il n'est pas interdit que la commune réfléchisse à une implantation judicieuse en coordination avec le Canton.</p> <p>Dés lors la CEU propose d'accepter cet amendement par 6 voix pour et 3 voix contre et 1 abstention.</p>

**8. Urbanisme & Mobilité**

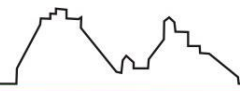
Comptes	Numéro rubrique	Titre / sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Recevable	Remarques et vote de la commission
Fonct.	852.301	Parcs et jardins Traitements	1'816'000	1'916'000	+ 100'000	Les 15.6 EPT actuels suffisent tout juste à assurer l'entretien des parcs et jardins de notre ville. Un site comme le « Cour Roger Bonvin », par exemple, a largement augmenté la charge de travail du personnel. Il est donc temps de renforcer l'équipe actuel en mettant au budget un poste supplémentaire. Une telle décision permettra d'améliorer les conditions de travail des employés et garantira au mieux l'entretien de l'ensemble de nos surfaces consacrées aux parcs et aux jardins.	Les Verts	OUI	La CEU constate effectivement qu'il n'y a pas assez d'espaces verts en ville mais il ne semble pas que l'entretien actuel soit lacunaire, ni que les conditions de travail des employés soient compliquées.  Dés lors la CEU propose de refuser cet amendement par 9 voix contre , 1 voix pour et 0 abstention.

<b>Inv.</b>	<b>852.50</b>	<b>Parcs et jardins Invest. propres</b>	<b>2'000'000</b>	<b>1'900'000</b>	<b>- 100'000</b>	<p>Le montant prévu pour l'étude d'une nouvelle place de la planta, hors étude parking, était de CHF 100'000 au budget 2018. Le groupe PDC a compris que ce montant n'avait pas été utilisé en 2018. Par contre, ce que nous ne comprenons pas, c'est que cette étude coûte, une année après, le double. Nous estimons qu'avec 100'000 francs d'étude c'est suffisant, comme ça l'était en 2018. Nous tenons à souligner que ce montant a été déplacé du service des travaux publics au service de l'urbanisme et de la mobilité. Ce projet sera donc conduit par ce dicastère alors que le parking de la Planta sera logiquement conduit par les travaux publics. Au vu des imbrications des 2 projets, ne serait-il pas logique que le projet soit géré par les travaux publics avec une collaboration du service de l'urbanisme et de la mobilité ?</p> <p>Enfin, le groupe PDC constate que la place de la Planta a déjà fait l'objet de plusieurs études, jamais abouties et, semble-t-il, non réutilisables.</p>	<b>PDC</b>	<b>OUI</b>	<p>Pour autant que le cahier des charges du projet ait été modifié, la CEU s'interroge de ce montant de 100'000.- supplémentaire entre 2018 et 2019.</p> <p>Comme déjà mentionné à des nombreuses reprises, la CEU serait intéressée à comprendre et suivre de la genèse à la réalisation et non pas uniquement de voter pour un crédit de réalisation de projets de cette importance.</p> <p>Dés lors la CEU propose d'accepter cet amendement par 8 voix pour et 0 voix contre et 2 abstentions.</p>
<b>Inv.</b>	<b>852.50</b>	<b>Parcs et jardins Invest. propres</b>	<b>2'000'000</b>	<b>2'100'000</b>	<b>+ 100'000</b>	<p>Le nombre de constructions d'immeubles ne cessent d'augmenter dans notre cité, limitant ainsi les espaces de verdure et de détente pour les habitants. Depuis quelque temps, la ville a montré une volonté de réaliser des espaces publics verdoyants, agréables et attractifs. Cette démarche est à saluer et répond à un réel besoin. Soucieux du bien être de la population, les Verts proposent de réaliser un effort supplémentaire à ce niveau en majorant cette rubrique de 100'000 CHF. Cette somme devrait être consacrée plus particulièrement à l'arborisation des rues et des parcs publics.</p>	<b>Les Verts</b>	<b>OUI</b>	<p>La CEU est totalement d'accord d'augmenter le nombre et la qualité des espaces verts, mais se pose la question du montant proposé.</p> <p>Dés lors la CEU propose d'accepter cet amendement par 5 voix pour et 3 voix contre et 2 abstentions.</p>

Inv.	856.58	Mobilité Autres dépenses à amortir	300'000	100'000	- 200'000	<p>La demande de concession pour la liaison plaine-montagne sera déposée à Berne en début d'année prochaine. Le dossier est donc complet à ce stade. La seule chose qui manquera encore après l'obtention de la concession, c'est le financement. La municipalité nous explique que ce financement sera obtenu auprès du canton (35%) et de la Confédération (50%) car cette liaison sera considérée comme transport public. Ce qu'il faut savoir c'est que pour obtenir le titre de transport public, la télécabine doit desservir un habitat d'au minimum 100 personnes domiciliées. Cet état de fait n'est pas avéré à ce jour, malgré les efforts de notre Conseil communal pour nous persuader que nous transporterons par bus les habitants de Veysonnaz et des Agettes au fond de la piste de l'ours pour ensuite redescendre en cabine en plaine. Sans oublier le futur quartier du fond de la piste de l'ours qui viendrait combler le manque de résidents à l'année pour obtenir les dites subventions.</p> <p>Au-delà de toutes ces suppositions, que l'on y croit ou pas, le groupe PDC propose d'amender le montant de CHF 200'000 dédié aux études pour cette liaison plaine-montagne, et ceci tant que la commune n'aura pas obtenu les subventions mentionnées ci-dessus, ou alors qu'elle fasse figurer le montant de l'investissement dans la prochaine planification financière. Pour information, le coût de la télécabine prévue entre les Haudères et Arolla est estimé à ce jour à CHF 25 millions. Enfin, nous rappelons que notre commune a déjà dépensé pour environ CHF 900'000 d'études pour ce projet. Par cet amendement, le groupe PDC veut éviter à notre municipalité la même désillusion que lors du projet du déplacement de la piscine découverte qui, après plusieurs centaines de milliers de francs d'études, s'est avéré trop onéreux pour notre commune.</p>	PDC	OUI	<p>Est-on pour ou contre une liaison câblée plaine-montagne, telle est la question ?</p> <p>Les membres de la CEU sont partagés.</p> <p>Dés lors la CEU propose de refuser cet amendement par 5 voix contre et 3 voix pour et 2 abstentions.</p>
------	--------	---------------------------------------	---------	---------	-----------	---	-----	-----	--

## 9. Sport, jeunesse & loisirs

Comptes	Numéro rubrique	Titre / sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Recevable	Remarques et vote de la commission
Inv.	902.50	Piscine Invest. propres	1'650'000	150'000	-1'500'000	<p>Il est impensable de budgetiser des montants pour un projet devant obtenir l'aval du conseil général alors que ni celui-ci, ni les commissions n'ont pu examiner le message, solliciter des précisions de la commune ou se prononcer sur le fond du dossier. Utiliser le prétexte d'une mise aux normes parfaitement inutiles si les rénovations/agrandissement ne sont pas effectués et le crédit supplémentaire refusé n'a pas de sens. Il n'y a pas lieu de signer un chèque en blanc.</p> <p>De plus, la démarche de la municipalité dans le dossier des piscines de la Ville a été au mieux contradictoire au pire fallacieuse. Lorsque la Ville souhaitait favoriser son projet de centre ludique et aquatique, elle a pointé l'absence de solutions pour agrandir le site de la Blancherie en désignant l'ouvrage comme vétuste. Elle a émis un préavis négatif sur le postulat PDC pour un site aux Iles pour avancer sur le centre ludique. Le projet soutenu par la Ville au stade de l'étude a été abandonné en raison des coûts qu'il impliquait et ce à raison. Il a cependant nécessité du temps pour mûrir. Ici, tout est prêt, les solutions sont là, la question de la vétusté n'est soudain plus d'actualité. De même, plus de problèmes de taille, on avait sous le coude quelques 3000 m2...</p> <p>Il est donc nécessaire que le conseil général et les commissions se penchent sur cette question. Il en va de même pour les groupes politiques qui ne partageaient pas une vision commune quant à l'avenir des piscines en ville de Sion.</p>	UDC	OUI	<p>Pas de remarques</p> <p>Dés lors la CEU propose de refuser cet amendement par 5 voix contre et 1 voix pour et 4 abstentions.</p>



### III CONCLUSION DE LA COMMISSION ET VOTE FINAL

La CEU a analysé l'ensemble du dossier et n'a pas d'autres remarques particulières concernant ces amendements.

La Commission a voté sur chacun des amendements proposés selon les résultats figurant dans le tableau. 10 membres étaient présents

Sion, le 3 décembre 2018

Pour la commission d'environnement et d'urbanisme

**Gérard Varone**

Président

**Alain Turatti**

Rapporteur

Liste des membres présents :

Nom	3 décembre 2018
Gérard Varone	X
Alain Turatti	X
Bastien Colet	X
Mathieu Gachnang	X
Gilles Fellay	-
Sophie Trabacchi	X
Marco Marquis	X
Jean-Daniel Rouiller	X
Mireille Hofmann Jacquod	X
Gérard Rossier	X
Jean-Claude Hirt	X